

Communication présentée par
Jean-Claude Gémar

Résumé

Que serait devenue l'humanité sans la traduction? Sans traducteurs, la civilisation, la science et la culture auraient-elles atteint le stade de développement actuel? Mais que la langue —et les cultures qu'elle secrète— se développe suivant une dynamique propre ou qu'elle le fasse en suivant le sens et selon les aléas d'une Histoire pleine de «bruit et de fureur», ce qui importe, finalement, c'est qu'elle soit, que la trace en subsiste dans son sillage. Voir l'exemple du grec et du latin, de l'arabe, voire du mythique indo-européen.

Néanmoins, il ne s'agit pas, par la quête d'un universel mythique, de remonter jusqu'à Babel pour uniformiser les langues, et par là même les cultures. Qui souhaiterait vivre dans la société du «meilleur des mondes» (Wells) ou de la langue d'avant Babel, ou encore sous la loi unique (*e pluribus unum*) qu'invoquait Cicéron? Tout au contraire, c'est la rencontre, le croisement des langues et des cultures, dans la mosaïque de leur diversité, qui, en donnant naissance à un *tertium quid*, est la véritable source d'enrichissement de chacune d'elles. Cette rencontre passe obligatoirement par la traduction, carrefour du dialogue des langues et des cultures.

L'évolution sidérante des sciences et des techniques nous pousse à repenser le rôle des artisans de la langue que sont les traducteurs. Les yeux «scotchés» sur l'écran de son ordinateur, le traducteur d'aujourd'hui n'est que le lointain reflet de «l'honnête homme» des Lumières. Projeltons-nous plus avant dans le XXI^e siècle et son univers de communication multilingue, multiculturelle et transnationale, dont nous entrevoyons à peine les contours, pour imaginer quelle sera la «tâche» du traducteur.

Pour répondre aux attentes incertaines du XXI^e siècle et aux besoins futurs, le traducteur devra avoir la tête bien pleine autant que bien faite. Aussi le rôle du formateur, devant sa responsabilité sociale, sera-t-il double. Il devra inculquer à ses élèves d'abord un *savoir-faire*. Car la maîtrise des machines (à traduire et autres aides à la traduction) et des techniques est d'une nécessité absolue. Mais ce savoir-faire devra reposer sur un *savoir-être*, soit la formation de l'esprit et du jugement d'une personne: son esprit critique. La manière de traduire le contenu du message autant que sa forme est porteuse d'enjeux linguistiques, mais tout autant culturels, sociaux que... politiques. Dans le contexte d'un monde en plein désarroi, où les certitudes sont ébranlées et les convictions moins nettes, ces choix seront plus risqués, et donc critiques.

La traduction reste le moyen de communication et d'échanges par excellence. Mettre deux langues en contact par l'opération traduisante rapproche deux cultures, *hic et nunc*; cela induit, consciemment ou non, un jeu d'influences réciproques et imprévisibles: le traducteur est un

apprenti sorcier en puissance. La traduction est une clé donnant accès à une culture étrangère dans ce qu'elle a de plus intime: la langue et les valeurs qu'elle exprime. Traduire prépare au dialogue en exposant une culture et sa représentation de l'univers dans lequel vit l'Étranger. La traduction prédispose à la diversification des échanges en représentant les différences culturelles autant que linguistiques. Enfin, en établissant un parallèle entre les langues et entre les cultures, que le traducteur traite sur un pied d'égalité dans l'opération traduisante, elle est vecteur de médiation interlinguistique et interculturelle.

Pour le traducteur, *la busqueda del presente* —la «quête du présent»— passe par la recherche d'un improbable équilibre synchronique entre le poids d'un passé certain et la légèreté de l'incertitude du lendemain. Pour que l'invocation d'Octavio Paz ait un sens, c'est l'esprit_dans lequel sera abordé le dialogue interculturel qui en conditionnera le succès. La traduction est un moyen de relever ce défi. Il revient au traducteur d'ouvrir ce dialogue et de conduire son «langage-tangage» à bon port en tâchant, comme le souhaite Ricoeur, «d'amener l'auteur au lecteur et le lecteur à l'auteur».

Plan d'exposition

- I. Langues et cultures
- II. Langue, société et traduction
- III. Les fonctions cardinales de la traduction
- IV. Le traducteur, médiateur interculturel
- V. La traduction ou l'ambivalence

Traduire ou la «quête du présent»

«La comprensión de los otros es un ideal contradictorio: nos pide cambiar sin cambiar, ser otros sin dejar de ser nosotros mismos.»

(Octavio Paz)¹

Lorsque, pour s'exprimer, une société doit passer par la traduction² et que cette activité s'étend sur une période de plusieurs siècles, la langue n'en ressort pas indemne. Selon la façon dont les choses se seront déroulées,

1- Octavio Paz, *Sombras de obras*, «Lecturas y contemplaciones», Seix Barral, Barcelona, 1983, p. 31.

2- Trois sens principaux caractérisent ce terme, qui peut être entendu comme (1) activité, exercice de la profession (de traducteur) en général, (2) action de traduire (le processus) ou (3) produit de l'opération traduisante (le texte d'arrivée). Dans ce texte-ci, traduction doit être entendu au sens le plus large, soit le premier.

les effets causés par les langues en contact se manifesteront en outre à plusieurs niveaux, dont le politique et le sociologique, pour ne rien dire du culturel.

Dans le cas du Canada, on constate une interaction étroite des langues, des cultures et de facteurs sociopolitiques qui représente un phénomène rare, voire *sui generis*, dont la traduction est l'élément clé. La fonction que l'activité traduisante a remplie au Canada depuis sa fondation (1867) dépasse le simple niveau linguistique pour prendre une dimension politico-sociale, et même anthropologique. Par son originalité, par les formes singulières qu'il revêt et par la diversité de ses effets, ce phénomène, anthropologique par le caractère de généralité du comportement de ses acteurs, est aussi d'ordre ethnologique par les particularités de ses protagonistes³.

I. Langues et cultures

La langue est le creuset dans lequel un peuple fond son histoire. Les mots qui la composent et le discours qui l'exprime traduisent les valeurs d'un patrimoine commun, celui que chaque génération s'efforce de transmettre après y avoir apporté sa contribution originale. Autrement dit: une «culture» si tant est que l'on puisse s'entendre sur le sens à donner à ce mot clé. Pour ma part, je retiens le sens large que lui a donné Alain Touraine, celui de «manière dont une collectivité construit ses relations avec l'environnement», ce qui me permet d'avancer, avec l'anthropologue du droit Norbert Rouland, que «pour forger son identité, l'homme produit de la différence» (Rouland, 1991: 12).

La linguistique ne dit pas autre chose lorsque Émile Benvéniste avance que la culture est «le *milieu humain*, tout ce qui, par-delà l'accomplissement des fonctions biologiques, donne à la vie et à l'activité humaines, forme, sens et contenu» (Benvéniste, 1966: 30). Ce qui rejoint la définition de l'UNESCO, pour qui la culture est «l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social».⁴

Or, Pour Claude Hagège, agir sur les langues revient à agir sur «les cultures elles-mêmes» (Hagège, 1985: 204).

J'en conclus que, l'une procédant de l'autre et les deux dépendant étroitement l'une de l'autre, langue et culture sont indissociables.

-
- 3- Dans son sens propre, celui que lui reconnaît notamment André Leroi-Gourhan (cf. Références), pour qui "l'ethnologie définit la particularité des groupes humains", par rapport à l'anthropologie, qui "aborde la généralité du comportement de l'homme" (p. 244).
 - 4- Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982. Voir : http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf.

Aussi, pour saisir la portée d'un terme recouvrant une notion aussi vaste, faudrait-il remonter aux sources de la civilisation et de ses mythes fondateurs (Dumézil, 1995), et convoquer simultanément l'anthropologie (Lévi-Strauss, 1949) la sociolinguistique et la traductologie (Nida, 1996).

À qui douteraient encore que la culture est consubstantielle à la langue, l'exemple du Canada et particulièrement du Québec montre une interaction étonnante entre la langue, la culture et les humeurs socio-politiques d'une histoire mouvementée (Plourde 2000). Grâce à la traduction, et particulièrement à la traduction juridique⁵, l'Etat canadien a pu faire fonctionner efficacement ses institutions sur un territoire immense (le Québec, à lui seul, représente trois fois la France...) par le canal des deux langues officielles, l'anglais et le français, inscrites dans sa constitution (1867). Ici prime la volonté (politique) de respecter la langue *et* la culture des deux peuples fondateurs en leur offrant les conditions et les moyens de s'exprimer tant sur le plan national qu'à l'échelle locale.

La «force» d'une langue réside-t-elle alors, comme on semble le croire communément, dans sa capacité à «repousser l'étranger», ainsi que l'avance Antoine Berman (1984 : 26)? Or, la véritable force d'une langue ne viendrait-elle pas plutôt, comme le pensait Goethe, du fait qu'elle puisse le «dévorer»? Voir, par exemple, le français actuel et ses emprunts, aussi nombreux qu'anciens, aux autres langues (arabe, espagnol, italien, ...) au cours de son évolution et la marque indélébile du français sur l'anglais contemporain le plus courant; par exemple: *stop!*

II. Langue, société et traduction

Lorsqu'une langue s'ouvre à la traduction, son développement est rapide. La Pléiade, en France, et la Vulgate, en Allemagne, montrent que lorsque la traduction est combinée avec d'autres moyens qui la complètent ou en corrigent les excès, le résultat peut dépasser toute attente. Beaucoup d'idées reçues circulent néanmoins sur les rapports entre culture et traduction. On pense, et cette intuition est souvent avérée, que plus une culture est éloignée de celle du traducteur, plus celui-ci aura de la difficulté à la faire passer dans son texte d'arrivée. Ce que montre l'exemple de la traduction de la Bible dans certaines langues africaines, où les notions de désert, de tente, de sable, etc., posent de grandes difficultés au traducteur dont le destinataire vit au cœur d'une forêt luxuriante. Les obstacles que présentent les langues et cultures «germaines» ne doivent pas pour autant être sous-estimés. Ainsi que l'observe Iso Camartin (1996: 24), l'étranger, c'est d'abord et avant tout le voisin. La proximité, voire la cohabitation

5- Voir sur ce point Jean-Claude. Gémard, Fonctions de la traduction en milieu bilingue et langage du droit au Canada, thèse de doctorat d'Etat ès Lettres, Toulouse, Université du Mirail, 1994.

des langues et des systèmes ne garantit nullement le « passage » d'un fait culturel (Sparer, 1979).

Par ailleurs, on pressent, par simple intuition, qu'une société qui ne s'en remettrait qu'à la traduction comme mode de développement de sa langue, de sa culture, de son savoir serait en grand danger d'y perdre son âme. Que pourrait exprimer, en effet, une société uniquement «traduite» comme cela a longtemps été le cas du Québec? Selon le Montesquieu des *Lettres Persanes*, elle ne penserait pas puisqu'elle ne s'exprimerait pas par elle-même...

Le dilemme que nous pose Octavio Paz à propos de la compréhension des autres⁶, n'est-il pas, au fond, le problème qui se pose quotidiennement au traducteur et qui est lié à l'ethnocentrisme (Berman, 1984) dont feraient preuve les empires culturels? Or, à l'ère du «village global», le besoin de traduire est plus pressant que jamais. À preuve l'Union européenne, avec, successivement, ses 6, puis 12, 15, 25 et, actuellement, 27 États membres et ses 23 langues, dont les dernières en date: le bulgare et le roumain. Elle est l'exemple limite de ce que la confrontation des langues peut produire de difficultés de toute sorte. Babel est à nos portes, Babel est de retour!

L'image classique du gué (sur le Styx?) à traverser, chère aux traductologues, illustre bien les périls que doit affronter le traducteur en chemin. Le défi posé au traducteur est celui de la compréhension du texte, qu'il soit littéraire, commercial, ou technique, puis de sa «récréation» (D. Seleskovitch parlait, à ce sujet, de "réexpression") dans un texte d'arrivée. Ici s'interpose l'idée que l'on se fait de la traduction selon qu'elle sera perçue comme une technique de communication, un savoir-faire professionnel ou... un art. On sait que les manières de traduire peuvent varier d'une région, d'une langue et d'une culture à l'autre, selon les contraintes propres à chaque situation, dans le temps et dans l'espace.

Mais c'est à un tout autre ordre de compréhension qu'il faut penser lorsque, avant de passer à la traduction d'un texte, il s'agira de le comprendre. Quelle que soit la complexité des opérations intervenant dans le processus conduisant à la compréhension d'un texte, il s'agit pour le traducteur de reconnaître dès la première lecture le domaine dont relève ledit texte. Intervient alors la distinction que l'on fait actuellement, en traductologie, entre «esthétique» et «pragmatique».

On peut en comprendre les raisons sans les accepter pour autant. La division manichéenne du monde en deux hémisphères, celui du travail et des affaires (et, en conséquence, le «pragmatisme» d'une production à visée pratique) opposé à celui des loisirs et de la détente (aspect ludique du

6- «La compréhension des autres est un idéal contradictoire: elle nous demande de changer sans changer, de devenir autres sans cesser d'être nous-mêmes.» (Ma traduction de l'espagnol).

texte de fiction), invite, pour des raisons d'ordre pratique, à simplifier et à réduire un phénomène toujours bien plus complexe qu'il n'y paraît, plutôt qu'à l'analyser et à l'expliquer. Pour ma part, à l'instar de Goethe, je préfère parler de langage de «nature» et de langage de «culture» (Gémard, 1995: 173), ce qui ne simplifie pas la «tâche» (Benjamin) du traducteur qui, dans l'idéal et selon Paul Ricoeur (citant Schleiermacher), devrait «*amener le lecteur à l'auteur*» et «*l'auteur au lecteur*» (Ricoeur, 2004: 9).

Il reste que l'avènement du nouvel ordre qu'ont instauré les «industries de la langue et de la communication» avec leur cortège de machines et de systèmes, leur organisation économique et industrielle, s'ajoutant au phénomène de l'immigration et des nombreuses langues et cultures qu'elle apporte au Canada⁷, a bouleversé l'ordre établi en traduction. Ce changement de mentalité constitue un des événements marquants de l'histoire récente de la traduction, au Canada, dans l'Union européenne ainsi que dans le reste du monde développé (OCDE).

Ces industries n'en découlent pas moins d'une science sociale, la traductologie, même si l'informatique, la psychologie, la mondialisation et l'esprit d'entreprise ont fortement contribué à leur développement. Le droit et la traduction, en tant que sciences sociales, partagent les trois fonctions fondatrices de notre civilisation (Dumézil, 1995) et de ses diverses cultures, soit **faire, transmettre et chercher**. Elles sont avant tout une *pratique*, laquelle se *transmet* puis se développe au fil des *recherches* poursuivies par leurs acteurs.

III. Fonctions cardinales de la traduction

Parmi les fonctions que l'on reconnaît traditionnellement à la traduction, la première est celle de la communication. La traduction est un véhicule exceptionnel de l'information, de la connaissance et du savoir, et cela depuis quelque 5 000 ans. En permettant à une personne de découvrir les œuvres et réalisations humaines pensées et transcris dans une langue étrangère, parfois des milliers d'années plus tôt, en donnant accès aux civilisations et cultures du passé —lointain ou récent— ou du temps présent, la traduction a puissamment contribué au développement de l'humanité, sur le triple plan des idées circulant au sein de chaque groupement humain, de l'organisation des sociétés et de leur économie.

La traduction est avant tout un savoir-faire qui a évolué en pratique professionnelle à moins que ce ne soit le contraire? Cette fonction «productive» (Ladmiral) de la traduction est la plus évidente: elle s'exerce

7- Voir le concept canadien de “langue patrimoniale” (cf. Centre de langues patrimoniales de l’Université de Montréal) et de “langue d’origine” des communautés ethniques du Canada. Voir : http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/multi/.

depuis que l'on rédige, réforme, compose, révise, réécrit, traduit, bref, depuis que l'on produit des textes. Cette pratique est omniprésente dans toutes les grandes traditions et langues qui ont produit de nombreux travaux sur le sujet⁸. On consultera avec profit certains des nombreux travaux que les historiens de la traduction ont publiés sur ce sujet⁹.

Nous savons tous ce que nous devons aux traducteurs des œuvres des premiers philosophes, poètes, juristes, mathématiciens et autres grands esprits de leur temps. Nous en avons été nourris. Mais combien de générations avant les nôtres ont pu en bénéficier, nous faisant ainsi profiter du fruit de leurs réflexions, dont nous nous sommes grandement enrichis?

La traduction et la circulation des idées

La plupart des grandes idées —de Platon et Aristote à Hegel, de Démosthène et Cicéron à Marx ou Rawls, d'Hippocrate et Galilée à Freud, d'Euclide à Einstein— véhiculées en Occident, dans les principales langues de civilisation, ont été introduites par le canal de la traduction.

Aussi peut-on appliquer cette remarque de Nicole Zand à la plupart des productions intellectuelles: «[...] sans traducteurs, il n'existe pas de littérature étrangère»¹⁰. Si, au début de l'ère de la traduction, l'activité traduisante se réduisait essentiellement à la traduction en langue vernaculaire des textes grecs et latins, on n'a guère tardé à passer aux langues vulgaires, et chaque peuple a profité des richesses offertes par la langue des autres: les Russes ont bénéficié de l'apport de la langue allemande, les Allemands et les Anglais, de celui du français. Et on sait ce que le français doit à l'action de la Pléiade : nulle langue, nul pays ne se suffisent à eux-mêmes.

Une pensée originale, si elle parvient à être communiquée, quelle que soit la langue qui l'exprime, est généralement un puissant stimulant pour celui qui la découvre. D'autres pensées originales en découlent, et ainsi de suite. L'effet multiplicateur d'une traduction n'est plus à démontrer.

8- Dont il serait illusoire de prétendre dresser une liste le moins-rende exhaustive. Pour ce qui relève du juridique, les travaux présentés dans *La jurilinguistique: entre langues et droits* (J.-C. Gémard et N. Kasirer ; cf Références) en donnent un bon aperçu, en particulier la bibliographie établie pour le seul Canada par Denise Doiron et Gérard Snow (CTTJ, Université de Moncton) qui se limite aux publications significatives du domaine. Voir aussi, sur l'aspect lisibilité du texte, le portail suivant : www.lisibilité.net. Mais le Canada n'a pas l'exclusivité de la production de travaux de jurilinguistique...

9- Notamment dans la revue *Meta*. Par ex., Henri van Hoof sur la traduction scientifique (vol. 26-3, p. 215); ou encore les vol. 18-4, p. 387, 19-3, p. 141 et 19-3, p. 171. Voir aussi, entre autres, le collectif de Jean Delisle et Judith Woodsworth, *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa et les Éditions UNESCO, 1995.

10-«Misère des traducteurs», *Le Monde*, mardi 30 mars 1982, p. 15.

En somme, la traduction a pour fonction de «*relier des cultures étrangères l'une à l'autre, et [de] préparer le terrain d'un tertium quid, un nouveau monde intellectuel*» (White, 1985: 52).

Aussi la tâche du traducteur est-elle une quête incessante, jamais satisfaite, du présent. Tel l'acrobate sur son fil, il chevauche le présent (le texte et son sens) à la merci de son équilibre, risquant la chute à chaque pas.

Traduire ou l'enrichissement des langues

Outre le développement de la pensée et des techniques, l'enrichissement des cultures par la voie d'une littérature didactique en langues vulgaires, la traduction a considérablement influencé le cours de l'évolution linguistique. Le traducteur enrichit sa langue de mots nouveaux, d'images et de tournures qui ne lui seraient pas venus naturellement, ou auxquels il n'aurait pas pensé s'il n'avait été mis en contact avec le texte étranger.

Ce faisant, il introduisit en français des mots comme «aristocratie», «métaphore» et «sophiste». On sait ce que le latin et le grec ont apporté aux langues romanes ainsi qu'à d'autres langues, telles l'anglais et l'allemand. Cet apport se manifeste par une grande richesse de vocabulaire, formé à partir d'emprunts, de calques de tournures et de mots grecs et latins. Cette attitude de la part du traducteur est compréhensible: il n'a pas d'autre choix que de créer les termes de science, de philosophie, de médecine ou de droit inexistant dans la langue d'arrivée. D'où les nombreux néologismes qui firent une apparition massive dans la plupart des langues vulgaires, aux XIV^e et XV^e siècles, ainsi que les très nombreux latinismes que les humanistes ne se privèrent pas de dénoncer. Aucune langue, romane ou germanique, n'en fut épargnée.

L'évolution, l'affirmation des langues vernaculaires par devers le grec et le latin, on la doit en partie au patient labeur du traducteur. C'est lui qui a fortement contribué à promouvoir le statut des langues d'arrivée en les hissant peu à peu au niveau de leur modèle classique, avant de leur faire définitivement franchir l'obstacle que représentaient les langues étrangères, perçues comme supérieures, car porteuses d'une grande civilisation référentielle, en les propulsant dans la modernité de la Renaissance.

Si, comme le pensait Piaget, la pensée précède le langage et si «*celui-ci se borne à la transformer profondément en l'aïdant à atteindre ses formes d'équilibre*» (1964: 105), alors le traducteur, en influençant l'une et l'autre, a joué un rôle non négligeable dans le mécanisme de la fonction symbolique. Cette fonction de la traduction est à porter à son crédit.

De la pratique à la théorie

La recherche, notamment scientifique, lorsqu'elle débouche sur l'établissement de systèmes théoriques, ce qui est généralement le cas, met en présence des points de vue, des principes, des disciplines, des discours et des sensibilités parfois fort opposés. Le théoricien, animé par l'esprit de système et la curiosité intellectuelle du chercheur, voit dans la construction théorique le lent et difficile cheminement de la pensée scientifique.

Quelle que soit la théorie en vogue à un moment donné, l'activité traduisante poursuit imperturbablement son cours. Les théoriciens ont beaucoup de mal à admettre cette vérité. Pourtant, les retombées, entre autres méthodologiques et pédagogiques, des recherches faites par les théoriciens sont loin d'être négligeables, bien que l'acquisition de connaissances théoriques par l'apprenti traducteur (la "compétence"), fussent-elles les plus pointues et les plus exhaustives, ne soit pas pour autant le garant d'une production (la "performance") améliorée ou réussie, même s'il est souhaitable, au moins pour la formation de l'esprit, que le futur traducteur connaisse les principaux enjeux et courants théoriques de sa discipline. Et réciproquement, si «[l]a théorie de la traduction permet au traducteur de mieux savoir ce qu'il fait et ce qu'il doit faire [...] les questions du traducteur obligent le théoricien à remettre sans cesse son ouvrage sur le métier» (Margot, 1979: 387).

Identifier une difficulté toutefois ne garantit nullement qu'elle sera surmontée. On peut néanmoins penser que l'on cherchera et trouvera peut-être le moyen de la contourner à l'avenir ou bien de l'aplanir. Le cheminement de la recherche théorique a suivi le parcours accidenté d'une course d'obstacles, à mesure que se présentaient les difficultés particulières au genre dans lequel le traducteur exerçait son art: traduction de textes sacrés, littéraires, juridiques ou scientifiques, selon le lieu, la langue, l'époque et l'auteur. Aussi toute tentative de synthèse des travaux touchant à la théorie de la traduction ne sera-t-elle, au mieux, que la somme des connaissances bornées par le nombre de langues, de domaines et de travaux connus du chercheur, celle-ci étant, de toute évidence, infime en regard du nombre virtuellement infini de données possibles.

Reconnaissons néanmoins que les découvertes de la linguistique générale et théorique ont permis aux traducteurs de prendre conscience de certaines difficultés inhérentes à l'opération traduisante et d'établir nettement, entre autres, le rôle capital du *sens* en traduction, que l'on doit appréhender avant de s'efforcer de le rendre dans le texte d'arrivée. Ce qui pose le problème fondamental des rapports entre le fond (ou contenu/ message) et la forme (ou expression). Linguistes et traducteurs sont au

moins d'accord sur un point: il faut traduire le sens (mais faut-il pour autant négliger la forme?).

Les efforts, enfin convergents depuis quelques années, des praticiens et des théoriciens ont au moins le mérite d'avoir fixé des limites au champ d'investigation des systèmes scientifiques théoriques. Ils ont en outre ouvert l'éventail des possibilités de recherche en introduisant dans l'analyse de l'opération traduisante les données les plus récentes de disciplines nouvelles ou traditionnelles. La traductologie (la science de la traduction), qu'elle ait pour objet l'étude des moyens (comment traduire?) ou des fins (but visé, effets recherchés) de la traduction, s'est indéniablement enrichie de ces multiples apports.

Toutefois, en élargissant le champ de ses investigations, si elle a gagné en surface et en visibilité —en cédant, par exemple, à la facilité des modes, notamment aux sirènes de la “communication”, elle n'a pas autant progressé que l'on pourrait croire¹¹. La multiplication des points de vue et la diversité des approches ne garantissent pas nécessairement un approfondissement de la réflexion, en traduction pas plus ni moins qu'en philosophie ou en sociologie. L'introduction de la notion de public-cible, de destinataire voire de client, comme principe cardinal dans l'opération traduisante, au même titre qu'en publicité commerciale ou en marketing, a profondément marqué le débat entre théoriciens et praticiens. L'esprit de la traduction a beaucoup évolué au cours des deux décennies écoulées. Elle s'est rapprochée des réalités d'un marché de plus en plus vaste et de moins en moins soustrait aux lois de l'économie. Elle se vend désormais comme n'importe quel produit. Un produit, c'est ce qu'elle est en fait, puisqu'elle participe, bon gré mal gré, des «industries de la langue». La notion de public destinataire de la traduction, principe flou et à relent vaguement commercial, parfois carrément ignoré, dont on ne tenait vraiment compte que dans le monde de la traduction professionnelle, a fini par s'imposer, mais non sans peine.

Ce qui nous ramène à l'acteur principal de l'opération traduisante: le traducteur.

IV. Le traducteur, médiateur intercultural

En rapprochant les langues, la traduction prédispose et incite au dialogue. Elle donne accès à une culture étrangère dans ce qu'elle a de plus intime et de plus original: la langue et les valeurs qu'elle exprime. Démarche ethnographique, la traduction révèle une culture étrangère au lecteur, ainsi placé en situation d'empathie. Un lien direct et personnel

11-Voir, par exemple, Wolfram Wilss, «Translation Studies – The State of the Art», *Meta*, XLIX, 4, 2004, pp. 777- 785.

est alors établi entre deux cultures. De plus, en exposant les différences culturelles et linguistiques, la traduction prépare à la diversification du dialogue et tend à faire évoluer la norme, linguistique autant que sociale et culturelle. Elle est alors une arme braquée contre l'intolérance et la négation de la différence.

Enfin, la traduction est un vecteur de médiation entre les langues et les cultures. Elle a pour vocation de placer sur un pied d'égalité les éléments qu'elle met en œuvre. Le traducteur établit spontanément l'équilibre entre les langues voire les cultures en présence, auxquelles est conféré en principe le statut d'égalité puisque la recherche de l'équivalence a pour but de placer le texte de départ au niveau de l'autre. La traduction ne rabaisse pas, elle élève. Telle devrait être sa finalité.

Viennent ensuite les problèmes d'éthique. Longtemps la traduction s'est bornée aux langues mortes. Sa pédagogie s'en ressent encore. Elle n'est passée aux langues vivantes qu'au cours des dernières décennies, mais la trace en subsiste dans l'acte traductif. Il en découle un risque inhérent à la mise en contact de deux langues. La traduction est potentiellement dangereuse lorsque, par maladresse, négligence ou ignorance, le traducteur, influencé par la langue de départ, manque de fidélité au texte et en trahit le sens, quand ce n'est pas l'esprit.

La forme comme le fond peuvent en souffrir, gravement parfois, au détriment du destinataire ou du lecteur ordinaire, habituellement peu porté à s'interroger sur ce qu'il lit et à mettre en doute la compétence du traducteur.

Il n'est pas jusqu'à la manière de traduire qui ne soit porteuse d'enjeux. Selon que le professeur de traduction adoptera tel style ou vocabulaire, telle norme linguistique, il orientera, qu'il le veuille ou non, l'apprentissage. Sa responsabilité est donc lourde, sur les plans moral, social, culturel et même politique, car l'idéologie n'est jamais très éloignée des extrêmes: trop de «pureté» (de la langue) fait pendant au laxisme que l'on dénonce par ailleurs *urbi et orbi*.

Un autre risque, également grave, se présente en situation de communication humaine: il est très malaisé pour une personne de comprendre tout à fait l'Autre, les Autres. Plus la langue, la culture, les mœurs et usages d'un peuple sont éloignés des nôtres, plus nous éprouvons de la difficulté voire de la réticence à en reconnaître objectivement la valeur. Aussi, revendiquons plutôt pour la traduction une réflexion qui, ignorant le «fragment», viserait la synthèse de l'humain et du savoir, quelque fragile et aléatoire qu'elle soit (Serres, 1992: 176). Pour cela, la quête d'une théorie de la traduction le moindrement intégrée (Snell-Hornby, 1988) devrait nécessairement emprunter le parcours épistémologique (Foucault) balisé par la philosophie (Gémar 1995). Le traductologue devra faire le choix décisif

entre les «pensées de systèmes» (Glissant, 1993: 27) de la tradition léguée par Aristote (l’Etre immobile) et les pensées de mouvement portées par l’autre tradition, la platonicienne, celle du mouvement et du perpétuel devenir («l’Étant»). Néanmoins, il ne s’agit pas de chercher à uniformiser les langues et, partant, les cultures et, finalement, les sociétés. Ce «meilleur des mondes» là n’est pas souhaitable. La véritable source d’enrichissement des langues et des cultures, dans la mosaïque de leurs diversités, réside dans la rencontre de chacune d’elles avec les autres, que cette rencontre ait lieu ou non par le biais des universaux, des valeurs et des traditions qu’elles ont en commun.

Somme toute, la traduction n’est au mieux qu’une approximation, un effleurement du texte de départ visant à en interpréter le sens et les significations (Gémard, 1995) afin de les faire passer dans le texte d’arrivée. «La traduction, art de l’effleurement et de l’approche, est une pratique de la trace» nous dit Edouard Glissant (1993: 28). Mais, à l’arrivée, le traducteur devra choisir entre le renoncement et la trace, objet de sa quête incessante du graal que représente pour lui le présent.

V. La traduction ou l’ambivalence

La traduction est le ferment de la culture et de la civilisation; elle est le reflet de l’ambivalence humaine: elle sécrète le meilleur comme le pire. Dans le premier cas, celui que je retiens, la langue sera porteuse d’espoir, celui d’une autre “mondialisation”, celle de la culture et de la civilisation: celle des hommes.

On ne dira jamais assez la dette intellectuelle que nous avons contractée envers le «traducteur inconnu». Nous sommes reliés à lui par un fil invisible mais néanmoins solide, celui de la pensée créatrice transmise par la multitude des maillons de la chaîne des générations. Son oeuvre, humble et obscure en regard de celle des bâtisseurs d’empires et des grands capitaines, n’en est pas moins essentielle. Peut-être leur est-elle supérieure, en ce sens que les civilisations sont mortnelles, et éphémères les empires et les modes, alors que la traduction, elle, demeure et, espérons-le, demeurera.

Le développement de la traduction comme discipline répond clairement aux besoins actuels et futurs de communication, d’échanges et de circulation des idées, des biens et des services. Ces besoins sont ceux d’un monde en transformation, tel celui d’une Europe qui, de l’échelle des États-nations et de leurs régions, accède à la dimension supérieure d’une vaste communauté d’intérêts rassemblée autour d’un tronc commun de valeurs partagées, mais dans la diversité des langues. Cette fonction de la traduction, utilitaire autant qu’humaniste, conditionne l’équilibre linguistique du monde et le dialogue des cultures. Dans cette préfiguration

de l'humanité de demain, les traducteurs sont appelés à jouer un rôle peu commun, à condition toutefois qu'ils parviennent à en éclairer le cheminement, mais *sin dejar de ser nosotros mismos*.

Références

- BENVÉNISTE, EMILE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- BERMAN, ANTOINE, *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984.
- Camartin, Iso, *Sils-Maria ou le toit du monde*, Genève, Editions Zoé, 1996.
- Dumézil, Georges, *Mythe et épopée I.II.III*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1995.
- GÉMAR, JEAN-CLAUDE ET KASIRER, NICHOLAS (dir.), *La jurilinguistique : entre langues et droits. Jurilinguistics: Between Law and Language*, Montréal/Bruxelles, Thémis/Bruylant, 2005.
- GÉMAR, J.-C., *Traduire ou l'art d'interpréter*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995.
- GLISSANT, ÉDOUARD, «Le Cri du monde», conférence inaugurale du Carrefour des littératures européennes de Strasbourg (4.11.93), *Le Monde des livres*, 5 nov. 1993, pp. 28-29.
- HAGÈGE, CLAUDE, *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
- LEROI-GOURHAN, ANDRÉ, *Le fil du temps. Ethnologie et préhistoire*, Paris, Fayard, 1983.
- LÉVI-STRAUSS, CLAUDE, *Structures élémentaires de la pensée*, Paris, PUF, 1949.
- MARGOT, JEAN-CLAUDE, *Traduire sans trahir*, Lausanne, Symbolon, L'Age d'Homme, 1979.
- NIDA, EUGENE A., *The sociolinguistics of Interlingual Communication*, Bruxelles, Les Éditions du Hazard, 1996.
- PAZ, OCTAVIO, «Lecturas y contemplaciones», *Sombras de Obras*, Barcelona, Seix Barral, 1983.
- Piaget, Jean, *Six études de psychologie*, Genève, Éditions Gonthier, 1964.
- PLOURDE, MICHEL (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides et les Publications du Québec, 2000.
- RICOEUR, PAUL, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004.
- ROULAND, NORBERT, *Anthropologie juridique*, Paris, PUF, 1991.
- SERRES, MICHEL, *Le contrat naturel*, Paris, Flammarion, Éd. François Bourin, 1992.
- SPARER, MICHEL, «Pour une dimension culturelle de la traduction juridique», *Meta*, 24-1, 1979, pp. 68-94.